

Communiqué de presse [SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H](#)

Résultats régionaux du 3^e Baromètre des mobilités du Quotidien porté par Wimoov

MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : LA PRÉCARITÉ DE MOBILITÉ S'AGGRAVE EN ILE- DE-FRANCE COMME DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Wimoov, association qui œuvre en faveur de la mobilité inclusive et durable, publie ce jour la 3^{ème} édition de son Baromètre des Mobilités du Quotidien, réalisé en 2023 auprès d'un échantillon de plus de 12 000 personnes dans la France entière.

Né en 2019 à l'initiative de Wimoov après le vote de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), ce baromètre livre tous les deux ans une photographie des usages et des représentations des Français.es dans leurs mobilités du quotidien, vise à identifier les situations et les facteurs de précarité dans ce domaine, et ainsi à mesurer les impacts et l'efficacité de la LOM.

L'ESSENTIEL DU BAROMETRE DES MOBILITES DU QUOTIDIEN

Au niveau national, les résultats montrent que le nombre de Français.es en situation de précarité mobilité est passé de 13,5 millions à 15 millions de personnes en deux ans.

La région Ile-de-France affiche des particularismes par rapport au panorama national. La situation apparaît plus favorable que dans l'ensemble des régions françaises. Cependant, le phénomène d'aggravation de la précarité mobilité est bien présent. **12 % des habitant.es* sont en situation de précarité de mobilité soit 2 points de plus** que lors du précédent baromètre, même s'il est très en-deçà de la moyenne nationale à 19,5 %.

En partenariat avec :



Réalisé par :



COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Les facteurs de précarité mobilité sont multiples : bas revenus, prix des carburants élevés, distances à parcourir importantes, absence d'alternative à la voiture, voire absence totale de moyen de mobilité. Cette précarité se traduit par des renoncements à des actes essentiels, tels que se déplacer pour se soigner, trouver un emploi, visiter un proche et maintenir une vie sociale.

Cette enquête laisse apparaître également en filigrane d'importantes disparités socio-culturelles et territoriales dans les pratiques de mobilité avec une fracture entre des publics qui cumulent les difficultés et d'autres qui disposent à l'inverse de nombreux atouts pour se déplacer sans contrainte et évoluer vers l'usage de modes durables.

L'aggravation de la précarité dans la mobilité est d'autant plus préoccupante qu'elle vient se cumuler ou génère d'autres formes de précarités. Celles-ci viennent creuser davantage les fractures sociales et territoriales, avec les risques de recroquevillement et de polarisation extrême de l'opinion qui en découlent.

LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

Une précarité de mobilité qui prend de multiples formes

Wimoov identifie trois situations distinctes et complémentaires qui concourent à la définition de la précarité mobilité : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture.

Il ressort qu'en Ile-de-France, **12 % de la population* est en situation de précarité de mobilité (19,5 % au niveau national)**. 16 % des répondant.es déclarent même n'avoir accès à aucune solution de mobilité (+4 points par rapport à la moyenne nationale), cette part représentait 13 % en 2021.

- La **précarité carburant concerne 7 % des personnes interrogées**. Elle est en augmentation de 2 points par rapport à 2021.
- La **vulnérabilité en matière de mobilité touche 6 % des personnes** (+1 point)
- La **dépendance à la voiture reste stable à 4 %** et se situe à 8 points en-dessous de la moyenne nationale

Les problématiques liées à l'usage de la voiture sont donc moins prégnantes en Ile-de-France que dans les autres régions, même si elle constitue le **mode de déplacement principal encore pour 44 % des Francilien.nes**.

La part de ceux dont le budget mensuel carburant est supérieur ou égal à 150 € s'élève à 8% (en baisse de 2 points et inférieure de 5 points à la moyenne nationale). Dans l'hypothèse d'une augmentation de 50 % des prix du carburant, 27 % des personnes interrogées ne modifieraient pas la fréquence d'utilisation de leur véhicule, 55 % la diminueraient un peu ou beaucoup (57 % au niveau national), 8 % ne l'utiliseraient plus du tout pour leurs déplacements quotidiens (5 % au niveau national).

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Focus sur l'indice de précarité mobilité de Wimoov

Wimoov calcule, à partir des données du Baromètre des Mobilités du Quotidien, 6 facteurs qui reflètent différentes causes (ressources financières, dépense en énergie, condition de mobilité) et dimensions (économique, technique, géographique). En les croisant, il est possible d'identifier trois situations distinctes et complémentaires : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture. L'addition de ces précarités permet de déterminer l'indice.

Les analyses et les calculs ont été réalisés à partir d'une méthode inspirée des travaux d'Audrey Berry, de Céline Guivarch, d'Yves Jouffe et Nicolas Coulombel publiés en 2016 dans un article intitulé "Comment mesurer la précarité énergétique en matière de transport".

Conséquences : des phénomènes de renoncement toujours plus excluants

Malgré une situation de mobilité plus favorable en Ile-de-France, la part des personnes ayant été concernées par au moins un renoncement à un déplacement lors des 5 dernières années est nettement au-dessus de la moyenne. **Elle concerne 53 % des répondant.es (40 % au niveau national).**

Les déplacements les plus affectés sont les visites à un proche, les activités sportives et de loisirs et les rendez-vous médicaux. Les déplacements liés à la recherche d'un emploi sont aussi impactés mais dans une moindre mesure.

Ce sont les publics les plus fragiles qui sont les plus concernés par ces renoncements : les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes n'ayant pas le permis de conduire, les personnes issues d'un foyer à faibles revenus, les jeunes.

Une évolution des comportements face aux aléas climatiques

Pour la première fois, le panel a été sondé sur l'impact des aléas climatiques (canicule, sécheresse, incendie de forêt, inondation, grand froid, tempête) au cours des trois dernières années sur leur mobilité. D'avantage que dans le reste de la France, 49 % des personnes interrogées en Ile-de-France ont modifié ponctuellement ou durablement leur pratique de déplacement. Parmi elles, 43 % ont renoncé à faire quelques déplacements, quand 14 % ont changé durablement de mode de transport.

Le choix et l'accessibilité aux services de mobilité sont plus favorables que dans d'autres régions mais la voiture reste présente

75 % des Francilien.nes déclarent avoir le choix de leur mode de transport (55 % au niveau national).

L'offre de services à proximité de leur domicile est plus importante et diversifiée. 8 Francilien.nes sur 10 disposent de transports collectifs urbains à proximité, seulement 5 sur 10 en France. La situation vaut aussi pour l'accès à des solutions en libre-service

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

(vélos, voitures, scooters, trottinettes). **4 % déclarent encore n'avoir accès à aucun service alternatif à la voiture à proximité de chez eux.**

Les transports en communs sont le premier mode principal de transports, alors qu'ils n'arrivent qu'en troisième position dans le reste de la France où la voiture domine. Ils sont d'abord empruntés pour leur rapidité (40 % des déclarant.es), puis vient l'absence d'alternative (26 %), le souhait de réduire les dépenses et, en dernier lieu, la prise de conscience écologique.

Leur image est plutôt positive en termes de fiabilité et de sécurité, et, paradoxalement, surtout auprès de ceux qui en sont utilisateur.rices. 65 % de ceux qui les empruntent sont sûrs ou presque sûrs d'arriver à l'heure et 67 % se sentent en sécurité. Une majorité (52 %) de ceux qui ne les utilisent pas reconnaissent que leur coût est inférieur à celui de la voiture, et 59 % admettent qu'il est facile de savoir comment faire un trajet.

La voiture reste cependant le mode principal de déplacement pour 44 % des habitant.es d'Ile-de-France (68 % au niveau national) stable sur deux ans. 26 % des répondant.es déclarent même n'avoir que ce mode-là en mode principal. En miroir, les résultats montrent aussi une grande diversité des usages qui se mesure à la part des personnes équipées ou abonnées aux autres solutions de mobilité qui s'élève à 92 %.

Le taux de motorisation en véhicules thermiques (53 %) est nettement inférieur à la moyenne nationale (71 %), de même que la part des détenteurs de véhicules aux vignettes 0 ou 1, 37 % en Ile-de-France, 23 % au niveau national.

Cette situation globalement plus favorable masque cependant des **disparités et inégalités infra-territoriales** entre Paris, les territoires périurbains et ceux ruraux d'une partie de la grande couronne. Le choix du mode de transport diminue largement dans les zones moins denses. Sur ces sujets, **Wimoov mène l'expérimentation Terr'Moov au sein des communes rurales du Pays de Meaux** via un dispositif global d'animation territoriale et de coordination de services adaptés au territoire.

Enfin, 16 % des Francilien.ennes* déclarent n'avoir accès à aucune solution de mobilité (ils étaient 13 % lors du 2^e baromètre).

Une méconnaissance des dispositifs d'aide à la conversion vers des modes de déplacement plus durables

Interrogé.es sur leur connaissance et leur éventuel recours à des aides pour passer à un mode de transport plus propre (vélo ou voiture électrique), plus de 2 habitant.es d'Ile-de-France sur 3 révèlent ne pas connaître ces aides, dans les mêmes proportions que le reste de la population. 86 % n'en ont jamais bénéficié.

57 % des Francilien.nes déclarent ne pas connaître les mesures pour se déplacer gratuitement ou à prix réduit dans les transports collectifs et 27 % estiment ne pas être concernés.

Quant à la mise en place des Zones à Faibles Émissions, **56 % des habitant.es de la région ne savent pas ce qu'est une ZFE**, part assez proche du niveau national (53 %).

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Caroline Machillot, Directrice régionale Ile-de-France

« La voiture reste le mode de déplacement principal dans la région pour une part non négligeable de Franciliens (44 %,) analyse Caroline Machillot. La mise en place de la ZFE et ses prochaines évolutions réglementaires nécessitent d'informer la population via du conseil en mobilité pour accompagner les habitant.es vers des changements de pratique. D'autant plus que pour plus de ¾ des automobilistes, la mise en place des ZFE signifiera un changement de mobilité, ou de voiture. Wimoov (et ses partenaires) sont ravis d'y œuvrer dans les prochains mois au côté de la Métropole du Grand Paris.

L'Ile-de-France présente de fortes disparités territoriales entre le centre de Paris et la grande couronne. Nous avons conscience que territoires ruraux franciliens sont en précarité, c'est pourquoi nous menons une expérimentation en Pays de Meaux avec le dispositif Terr'Moov initié et dédié à la mobilité rurale. »

LES PROPOSITIONS DE WIMOOV

Face aux dangers pour la cohésion sociale et territoriale de notre société que représente la précarité dans la mobilité du quotidien, **il est urgent de repenser nos mobilités pour qu'elles soient abordables, acceptables et désirables par et pour tou.tes**. Wimoov appelle à réagir collectivement via une mobilisation renforcée et à mettre en œuvre la mobilité inclusive essentielle à l'insertion sociale et professionnelle, à la lutte contre la précarité, et à la cohésion de notre société.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), en consacrant le changement d'une logique d'infrastructure vers une logique de besoins des usager·ère·s, a ouvert le champ des possibles. Mais sans définir les moyens pour y parvenir, elle tarde encore à être mise en œuvre.

Wimoov insiste pour que les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) se saisissent pleinement de la compétence mobilité solidaire obligatoire inscrite dans la LOM. Celle-ci mériterait par ailleurs d'aller plus loin, en donnant aux AOM les moyens d'agir via **la création d'une ligne budgétaire pérenne dédiée à la mobilité solidaire**.

D'autre part, nous sommes convaincus que la mobilité est une compétence qui s'apprend et se développe tout au long de la vie, du plus jeune au plus grand âge ; **un continuum éducatif doit être mis en place afin de permettre à chacun d'adapter sa mobilité à son mode de vie, ses moyens et ses ressources**. En 2008, nous avons créé le métier de **conseiller mobilité** pour former et informer les publics à la mobilité et aux aides dont il dispose, avec l'ambition de le faire reconnaître et de poursuivre son déploiement.

Et enfin, pour que les solutions, les services de mobilité et leur intermodalité soient inclusifs, **ils doivent d'abord être conçus pour les plus vulnérables** ; garantie de leur adaptation à toutes et tous et du développement des solutions alternatives à la voiture.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Le Baromètre des Mobilités du Quotidien a été réalisé en partenariat avec SNCF, l'ADEME, le ministère des Transports, la MACIF, le Département de la Guadeloupe, Auxilia Conseil et TMO.

**19 septembre 2024 : Journée de la mobilité inclusive
Évènement à Paris 14e**

Les résultats régionaux du 3^e Baromètre des Mobilités du Quotidien seront présentés le 19 septembre à l'occasion de la Journée de la Mobilité Inclusive organisé par Wimoov.

Rendez-vous le 19 septembre de 9 h à 18 h dans les locaux de la SNCF : 34 rue du Commandant Mouchotte, Paris 14e

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des résultats de cette enquête réalisée auprès d'un échantillon national de 12 387 personnes entre décembre 2023 et mars 2024 sur le site de du Baromètre des Mobilités du Quotidien : [Baromètre des Mobilités du Quotidien \(barometremobilites-quotidien.org\)](http://barometremobilites-quotidien.org)

Contacts presse

Agence Géraldine Musnier

- Karine Grand : 06 60 94 05 49 – karine@agencegeraldinemusnier.com
- Sonia Brochier : 06 82 51 80 45 – sonia@agencegeraldinemusnier.com
- Géraldine Musnier : 06 72 68 27 21 – geraldine@agencegeraldinemusnier.com

* Population de 18 ans et plus

** Moyenne nationale hors Ile-de-France